



Mr André PDH

**14<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'EPU du Conseil des Droits de  
l'Homme des Nations Unies (22 octobre - 5 novembre 2012)**

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU CONGO**

**Examen Périodique Universel du Ghana**

*23 octobre 2012*

**Madame la Présidente,**

La délégation du Congo salue fraternellement la délégation du Ghana et Son Excellence Monsieur....., Ministre..... à qui a échu l'honneur de la conduire et de présenter le rapport concernant la mise en œuvre des recommandations adressées par le Conseil au titre du premier cycle de l'Examen Périodique Universel.

Nous relevons avec satisfaction toutes les informations communiquées au Conseil relative à la mise en œuvre des recommandations ainsi que les faits nouveaux survenus au Ghana.

La délégation du Congo a noté que la commission des droits de l'homme et de la justice administrative et le Ministère de la justice du Ghana ont déployé d'importants et louables efforts pour :

- l'éducation et la sensibilisation des populations aux droits de l'homme ;
- l'amélioration de l'accès à la justice et des conditions de détention dans les prisons
- la formation du personnel pénitentiaire ;
- l'amélioration et l'élargissement des programmes de formation des détenus.

Notre attention a été également retenue par les nombreuses initiatives et actions engagées par le Gouvernement du Ghana pour lutter contre la violence sexiste et intrafamiliale, et contre les pratiques traditionnelles préjudiciables aux droits humains.

La délégation Congolaise a apprécié les mesures adoptées par le Ghana et les Organisations non gouvernementales pour accroître le taux de scolarisation et de persévérance scolaire des filles.

Enfin, nous avons pris note de l'engagement du gouvernement à poursuivre tous les efforts nécessaires à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels des populations du Ghana.

Je vous remercie.